Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 043-214301574-20261007-DEL_2026_0150-DE

VILLE
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 07 octobre 2026

Délibération n° DEL_2026_0150

L'an deux mille vingt six, le sept octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 01 octobre 2026

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
12/10/2026

Étaient présents :
Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Madame Corinne BERNARD, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Monsieur François CHATAING, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN - COFFY, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloe ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

Ont donné procuration :
Monsieur Roland LONJON à Madame Valérie BELLUT, Monsieur Stéphane LAC à Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Séverine BONCOMPAIN à Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Chloé BOURDELAIN à Monsieur Jacky ROME, Monsieur Enzo CHARITAT à Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ à Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Madame Saloua EL AAZZOUZI à Monsieur Fabien SURREL

Absent(e)s :
Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Sandrine GOUDARD-COL

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21H40

Rédacteur : Jonathan VALIN-BIDON Développement Économique - Foncier

Objet :	Office de Commerce et de l'Artisanat de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay : opération "coup de pouce pouvoir d'achat"

Rapporteur : Corinne BERNARD

La Ville souhaite soutenir le pouvoir d'achat de ses habitants et encourager les pratiques d'achats locaux auprès des artisans commerçants de son centre-ville.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 043-214301574-20261007-DEL_2026_0150-DE

Pour ce faire, il est proposé que la Ville accorde une subvention maximum de 20 000 €, ainsi qu'une subvention exceptionnelle complémentaire de 5 000 € liée à la conjoncture économique actuelle, à l'Office de commerce et de l'artisanat de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, afin de permettre la mise en place d'une « Opération Coup de Pouce Pouvoir d'Achat ».

Cette aide exceptionnelle de 5 000 €, vise à renforcer ponctuellement l'impact de l'opération, soutenir le pouvoir d'achat des habitants et favoriser la consommation dans les commerces de proximité du centre-ville, dans un contexte économique particulièrement tendu.

Cette subvention permettra la création de 2 500 chèques « Euro Ponot » d'une valeur faciale de 10 €. L'Office de commerce et de l'artisanat aura la charge de leur gestion et de leur distribution.

Les consommateurs pourront venir récupérer des «Euro Ponot» auprès de l'Office de commerce et de l'artisanat sur présentation d'un justificatif d'achat dans l'un des commerces du centre-ville du Puy-en-Velay (hors café, hôtel, restauration, tabac, presse et jeux d'argent).

La convention ci-annexée précisera les modalités de l'«Opération Coup de Pouce Pouvoir d'Achat» entre la Ville et l'Office de commerce et de l'artisanat.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Numérique - Vie étudiante du 28/09/2026

A reçu un avis favorable en Commission Commerce - Artisanat - Sécurité du 21/09/2026

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la mise en place de l'«Opération coup de pouce pouvoir d'achat»,

- APPROUVE le versement d'une subvention maximum de 20 000 € ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 5 000 € liée à la conjoncture économique à l'Office de commerce et de l'artisanat dans le cadre de l'«Opération coup de pouce pouvoir d'achat»,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et l'ensemble des actes afférents à cette délibération.

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 30
Contre : 1
Naziha BOUACHMIR

Signé le 7 octobre 2026,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 07 octobre 2026

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 12/10/2026
Qualité : M. le Maire